

# Le serment d'hippocrate et le Code de Déontologie Médicale

## 1° Le serment d'hippocrate :

La déontologie médicale a des origines très anciennes, le plus ancien code de déontologie est le serment d'hippocrate.

Hippocrate a rédigé un texte qui faisait prêter serment aux élèves à la fin de leur formation. Ce serment d'Hippocrate s'est ensuite répandu dans le monde.

Aujourd'hui, le serment d'Hippocrate reste mais il a été transformé et s'appelle le **serment de Montpellier** car au 19ème siècle le serment d'hippocrate d'origine a été adapté, raccourci par le doyen de la faculté de Montpellier.

Ce texte est toujours en application à Nice : tous les étudiants en médecine qui ont soutenu leur thèse doivent le lire à haute voix.

## 2° Le Code de Déontologie française :

### A) Histoire du Code de Déontologie : Toutes ses règles morales :

Un 1er texte de base est ensuite créé en 1941 par le conseil supérieur de l'ordre des médecins, ce texte était à l'époque une sorte de règlement intérieur pour médecin.

C'est en 1945, une ordonnance ministérielle a rendu le code officiel :

Promulgation du CDD sous forme de décret portant règlement d'administration publique.

Par la suite ce code a été revu.

Aujourd'hui nous travaillons donc tous avec le Code de déontologie de 1997.

### B) Valeur juridique du code de déontologie :

Ce code rappelle ou précise les règles que tout médecin doit respecter.

Chaque médecin qui s'inscrit au tableau de l'ordre à la fin de ses études doit affirmer qu'il connaît le code et s'engage sous serment et par écrit à le respecter.

Son non respect constitue une **infraction**.

Et ces infractions relèvent de la **juridiction disciplinaire de l'Ordre des médecins**, c'est à dire le conseil régional de l'Ordre des médecins.

### C) Contenu du code de déontologie :

Ce code de déontologie veille au maintien des principes de moralité, de probité et de dévouement, indispensables à l'exercice de la médecine et à l'observation par tous les médecins des devoirs professionnels ainsi que des règles édictées par le code.

#### 1) Le code de déontologie entremêle étroitement :

- Un code de morale professionnelle amplifiant et précisant la doctrine hippocratique.
- Un code administratif réglementant avec précision les aspects pratiques de la profession.

## 2) Le code de déontologie est divisé en 5 titres :

### a) Les devoirs généraux des médecins

- exemples :
- Respect de la vie et de la personne humaine même après la mort. et interdiction de provoquer délibérément la mort du malade
  - Obligation d'assistance à un malade en danger
  - Obligation de respecter le secret professionnel
  - Obligation d'entretenir/perfectionner ses connaissances et compétences
  - Interdiction de faire courir au malade un risque injustifié en raison d'un acte diagnostic ou traitement.

### b) Les devoirs envers les patients

- exemples :
- Assurer personnellement à son malade des soins consciencieux & dévoués.
  - Faire des prescriptions claires et veiller à la bonne exécution du traitement.
  - Un pronostic fatal ne doit être révélé qu'avec la plus grande circonspection mais en général les proches doivent être prévenus.
  - Le médecin doit défendre l'enfant malade et mettre en oeuvre les moyens adéquats lorsqu'il constate qu'un enfant est victime de sévices ou de privations.
  - Obligation de rechercher le consentement du patient avant toute investigation.

### c) Rapports des médecins entre eux et avec les autres membres des professions de santé

- exemples :
- Les médecins se doivent une assistance morale
  - Il est interdit de nuire à un confrère
  - Il est interdit de faire du détournement de patients
  - En cas de consultation occasionnelle, il faut avertir le médecin traitant habituel du patient
  - Les médecins doivent entretenir de bons rapports avec tous les membres des professions de santé dans l'intérêt du malade.

### d) Règles particulières à certains mode d'exercice

=> Pour les médecins exerçant en clientèle privée ou pour exercice salarié ou bien règles pour médecine d'expertise.

### e) Relations des médecins avec le conseil de l'Ordre.

## 3° Quelques phrases sur le conseil de l'ordre des médecins

- L'Ordre des médecins est constitués de médecins en exercice afin de faire respecter les notions du CDD.
- C'est un organe de réflexion et d'exécution qui accomplit ses missions par l'intermédiaire des conseils départementaux, régionaux et du conseil national.